HISTORIQUE DE LA 68e DEMI-BRIGADE DE LIGNE 1800 – 1803

1800
janvier à avril

Le général **MASSENA** profite de l'hiver pour réorganiser son armée ; la 68e demi-brigade, forte de 2 bataillons (820 hommes) formé avec la 7e légère, la 25e légère et la 105e de ligne, la 6e division de l'armée de Ligurie (général Richepanse).
L'armée reçoit également quelques bataillons des réserves qui sont incorporés dans les demi brigades mais souvent cette augmentation d'effectif n'est qu'illusoire ; ainsi le bataillon de la Lozère, parti le 21 décembre, fort de 1 500 hommes, arrive à Nice le 22 février et est incorporé dans la 68e demi-brigade ; il est réduit à 22 hommes, 10 officiers, 9 sous-officiers, 1 tambour et 2 fusiliers.
Les autres demi brigades n'étaient pas plus heureuses.

Pendant que le premier consul préparait la campagne qui devait aboutir à Marengo, l'armée de Ligurie, forte de 30 000 hommes était destinée à détourner l'attention des Autrichiens en défendant avec opiniâtreté les Apennins et le Var.
Le 5 avril les hostilités commencent ; pendant que le général **OTT** attaque les approches de Gênes, le général **MELAS** avec 45 000 hommes passe par Montenotte et Cadibone et vient bloquer Savone.
Après un combat qui dura toute la journée, l'armée française est coupée en deux. **SOULT** et **MASSENA** sont rejetés sur Gênes. **SUCHET** qui a perdu les redoutes de Settepani, de San-Giacomo et de la Madona della Neve se retire par Fenale, Gora, Bandino et Loano sur Borghetto.
Pendant cette retraite, la 68e demi-brigade, qui était à port Maurice, rejoint l'armée, le 10 avril, elle passe aux ordres du général **BEAUPOIL** chargé de garder les communications avec Borghetto ; 200 hommes de la 68e sont envoyés à Toirano pour être placés à Rocca-Barbene et Balestrino, les grenadiers sont à Mélogno.

Le 11 avril, le général **SUCHET** essaie de donner la main à **MASSENA** et de débloquer Savone en attaquant San Giacomo, mais il est obligé de se replier sur les hauteurs de Finale et de Gora.

Le 13 avril, la 68e demi-brigade qui était à Finale est remplacée par la 55e et renvoyée à Gora et de là à Melogno à la disposition du général **COMPANS**.

Le 18 avril, **MASSENA** ordonne une nouvelle tentative pour réunir les deux corps d'armée ; le général **COMPANS** enlève les villages de San Giacomo et de Murialdo sans trop de résistance mais le 19, la position du mont San Giacomo, attaquée par 4 colonnes, ne peut être enlevée ; les troupes arrivent jusqu'aux pieds des retranchements sans pouvoir les franchir ; deux fois l'adjudant général **CLAVET** plante le drapeau de la 68e sur les parapets des ouvrages, deux fois il est obligé de reculer.
Dans ce combat, le capitaine **LATOUR Joseph**[1] fait plus de 300 prisonniers avec une partie de sa compagnie.

1 Le capitaine Latour a reçu un sabre d'honneur, le 28 floréal an X, le lieutenant Gauvain, le 23 fructidor an X.

Le lieutenant **GAUVAIN Michel s**e distingue par sa bravoure.
Le capitaine **FONTAINE**, le lieutenant **ALLIGNY** sont blessés.

Malgré cet insuccès qui coûte 800 hommes, **SUCHET** réussi à conserver ses positions de Sette-Pani et de Melagno, mais attaqué le 27 par des forces considérables il recule sur la position de Borghetto en deçà de Loano.

Bataille d'Oneille
1er mai

Le 1er mai, Loano est pris ainsi que la Rocca-Barbene, l'armée se porte sur Diario, San-Bartholoméo, Bartoloméo et Toria, sa droite à Oneille, sa gauche à la Préva.
Dans ces divers combats qui prennent le nom de général de bataille d'Oneille, M. **OUDET**, chef de bataillon, **BERGER** lieutenant, **FAUCHER** lieutenant sont blessés.
A ce moment les troupes françaises avaient à combattre journellement un ennemi quatre fois plus nombreux et bien pourvu de tout ; elles étaient harassées de fatigues et de privations ; le matin même de la bataille d'Oneille il ne fut délivré qu'un pain pour 15 hommes.

La perte du col de Tende ne permettant pas à **SUCHET** de défendre la Ruja, il se retire derrière le Var.
A ce moment la 68e forme avec la 10e demi-brigade, la brigade **SOLIGNAC** de la division **ROCHAMBEAU** (5e division). Elle fait partie du centre de l'armée composée des 4e, 5e, 6e et 7e divisions. La 5e division occupe la tête de pont de St-Laurent du Var et les hauteurs en avant (15 mai)
Le 21 mai, le centre de l'armée (68e, 105e, 30e et 104e) à sa droite au Puget, sa gauche au Broc et occupe Gastières et Carros sur la rive droite du Var.

Les Autrichiens font de grands préparatifs pour forcer la tête de pont du Var.
Ils l'attaquent le 22 mai avec la plus grande impétuosité mais ils sont repoussés ; le 26 mai, ils ne sont pas plus heureux ; à la tombée de la nuit, au moment où la brigade **SOLIGNAC**, (10e et 68e) relevait la brigade **BRUNET** qui venait de repousser une 1re attaque de l'ennemi, les Autrichiens se présentent de nouveau de front et sur le flanc gauche, ils pénètrent dans les abattis ; 200 sapeurs munis d'outils réussissent à se frayer un passage,
« mais les braves gens de la 10e et de la 68e font un feu si vif de mousqueterie que l'ennemi est contraient de se replier.
Je ne puis trop me louer, ajoute le général **SUCHET** dans son rapport, de la valeur, du calme de nos soldats : les officiers savent joindre l'exemple au précepte. La 10e et la 68e ont soutenu à Kehl, les efforts du prince Charles ; elles ont prouvé hier qu'elles savaient tenir avec autant de constance dans une tête de pont de 120 toises de circonférence que dans les immenses retranchements de Kehl »

Cependant l'armée de réserve avait passé le Grand St-Bernard et menaçait de prendre à revers les Autrichiens occupés à Gênes et sur le Var.
Le général autrichien **MELAS** ordonne au général **ELNITZ** qui commandait sur le Var de venir le rejoindre.
Le mouvement de retraite des Autrichiens commence le 28 mai. Sans perdre de temps, le général **SUCHET** se met à leur poursuite ; leurs retranchements sont forcés et les Français s'emparent de 4 canons et de 300 prisonniers ; tandis que la gauche de l'armée va occuper le col de Tende et force les Autrichiens à se rejeter dans les Apennins, la droite suit le littoral ; la 68e marche avec la 4e

division et entre à Nice le 28 mai. Elle arrive à Port-Maurice le 6 juin après avoir pris part au combat de la Piéva (5 juin).
Le lendemain l'armée du général **SUCHET** se réunit devant Savone aux troupes sorties de Gênes avec **MASSENA**.
Avant de remettre le commandement général des troupes au général **MASSENA**, le général **SUCHET** crut devoir rappeler à ses compagnons d'armes les résultats qu'ils avaient obtenus au prix de fatigues et de sacrifices inouïes :
« Vous avez fait en neuf jours, leur dit-il : 8 000 prisonniers, pris 30 pièces de canon, des caissons, des fusils et des bagages, 6 drapeaux, reconquis en entier le département des Alpes-Maritimes, célèbre par les positions militaires qu'il renferme, la plus grande partie de la rivière du Goneut, déterminé l'évacuation de deux places importantes Mondovi et Cherasco, rejoint la droite de l'armée et le général en chef qui aujourd'hui vous prépare de nouveaux succès et le moyen de rejoindre triomphant l'armée de réserve et le 1er consul » (Suchet au centre de l'armée 19 prairial an VIII (8 juin).

L'armistice d'Alexandrie qui suit la bataille de Marengo force les Autrichiens à se retirer derrière le Mincio et à livrer les places fortes comprises entre cette rivière et les Alpes.

Juillet à décembre

L'armée de Ligurie s'établit au-delà des Alpes et la 68e demi-brigade va tenir garnison à Lucques (juillet). Elle fait partie de la division **MESNARD**.
Le 19 août, le régiment occupe Lucques, Casa-Maggiore et Vareggio.
Du 23 septembre au 2 octobre, il est à Chiavari, Carasco, Lestry, Lavagno et Carrara.
Le 22 octobre, la 68e est envoyée à Dijon, le 3e bataillon qui tenait garnison à Evreux était en ce moment à la Rochelle.

1801

Janvier

Le 21 janvier 1801, les 3 bataillons de la 68e sont réunies et font partie de l'armée de l'Ouest ; au 21 avril, le 1er et le 2e bataillon font encore partie de cette armée, le 3e est à l'armée d'observation de la Gironde.

Le 20 juin :
le 1er bataillon est à l'armée de l'Ouest ;
le 2e bataillon est embarqué ;
le 3e bataillon est au corps d'observation de la Gironde.

Au 19 août, les deux premiers bataillons sont à l'île de Rhé.
Le 3e bataillon est embarqué et il part le 7 novembre pour l'expédition de St-Domingue.
Le 22 novembre, le 1er bataillon est à l'île de Rhé, le 2e à l'île d'Aix, au 22 décembre ces deux bataillons sont à l'île et Rhé.

1802

EXPEDITION DE St-DOMINGUE

Depuis le décret de l'Assemblée Nationale de 1790 qui laissait l'état des hommes de couleur à la décision des Assemblées Coloniales, la guerre civile avait désolé l'île de St-Domingue ; l'abolition de l'esclavage par la Convention (4 février 1794) augmenta l'anarchie ; les mulâtres commandés par **RIGAUD**, les noirs par **Toussaint LOUVERTURE** se firent une guerre sans trêve ni merci.
Après le 18 brumaire, **BONAPARTE** abandonna les mulâtres, nomma **Toussaint LOUVERTURE** commandant en chef de l'île et déclara que la France reconnaissait la liberté et l'égalité des noirs.
Toussaint LOUVERTURE réussit à mettre l'ordre dans la colonie, rétablit les cultures, mais il donna à l'île une constitution dans laquelle il se fit nommer gouverneur à vie (1er juillet 1801).

C'était la déclaration d'indépendance.
BONAPARTE résolut de reprendre St-Domingue et dès que les préliminaires de la paix d'Amiens furent signés avec les Anglais il fit partir une armée de 22 000 hommes commandée par le général **LECLERC**.
Le 3e bataillon de la 68e, désigné pour faire partie de cette expédition, s'embarque le 7 novembre 1801. Il fait partie de la division **BOUDET**.
Le 3 février 1802, l'escadron arrive devant Port-au-Prince (Fort Républicain) et le lendemain à 10 heures du matin le débarquement s'effectue sur la cote du Lamantin.
A peine les premières troupes ont elles pris terre que trois coups de canon sont tirés des forts de la ville.
Ce signal se répète de morne en morne et à l'instant des tourbillons de fumée s'élevant de tous côtés annoncent que les ordres de **Toussaint LOUVERTURE** pour tout incendier et massacrer les blancs ne sont que trop bien compris et exécutés.
Néanmoins les troupes du général **BOUDET** se forment et marchent sur le fort Bizoton occupé par une compagnie de la 13e demi-brigade coloniale ; le capitaine commandant vient en parlementaire déclarer qu'il est prêt à se défendre contre toute attaque, mais le général **BOUDET** sans paraître l'écouter dit aux grenadiers qui le suivaient
« Camarades vous êtes ici sur le territoire de la France, vous ne devez y trouver que des amis et s'il le faut laissons nous tuer afin que ceux qui nous suivent soient en droit de venger notre mort, de venger la France ». Puis s'adressant au capitaine noir : « Allez redire à votre bataillon ce que vous venez d'entendre ; tirez sur nous si vous osez, mais si vous le faites, défendez-vous bien, vendez chèrement votre vie car vous êtes perdus. »
La colonne française se porte en avant au cri de : vive la république, vive la liberté ! - La garnison répond par les cris de vive la France ! Vive nos frères ! Et le fort est remis au général **BOUDET** qui se dirige sur Port-au-Prince.

L'escadre embossée devant les quais recevait une grêle de boulets ; le général **BOUDET** détache deux bataillons avec les grenadiers de la 68e demi-brigade pour tourner la porte de Léogane qui était défendue par une redoute armée de six pièces de fort calibre.
La colonne s'approcha de la redoute sans tirer, les noirs criaient : « vous pouvez avancer nous avons l'ordre de vous recevoir, avancez sans crainte » Plein de confiance, les soldats marchent en avant mais à peine à bonne portée une décharge générale couche par terre deux ou trois cents hommes.
Furieux de cette trahison, les grenadiers de la 68e s'élancent sur la redoute sans prendre la peine de tirer et mettent hors de combat tous les défenseurs.

En même temps, l'enceinte de la ville est forcée, le fort St-Joseph est pris d'assaut et à 7 heures du soir la division se trouve maîtresse de Port-au-Prince.

A la suite de cette affaire, des sabres d'honneur sont accordés aux capitaine **LATOUR**, au lieutenant **GAUVAIN**, au sergent-major **LEGUERNEY**, aux sergents **ANDRAY** et **LANCON** de la 68e demi, qui s'étaient distingués par leur bravoure.

Les autres divisions de l'armée réussissent également dans leur tâche et il ne resta bientôt plus à **Toussaint LOUVERTURE** que quelques troupes avec lesquelles il essaya de se maintenir dans la partie Nord de St-Domingue.
Le général **LECLERC** concerta les mouvements de ses 4 divisions de manière à acculer le général noir aux Gonaïves.
Le 17 février, la division **ROCHAMBEAU** se dirige sur Saint-Raphaël et St-Michel, la division **HARDY** sur la Marmelade, la division **DESFOURNEAUX** sur Plaisance, enfin le général **BOUDET** dut occuper le Mirebalais, les Verettes et St-Marc.
Tous ces points sont enlevés après de sanglants combats et les divisions **BOUDET, HARDY** et **ROCHAMBEAU** se dirigent sur la crête à Pierrot où s'étaient réfugiés les noirs.
Ce point était défendu par un fort dont les fossés avaient 12 pieds de large et 15 de profondeur ; il était en outre protégé par des palissades en bois, d'épine et de campêche.

La division **BOUDET** tente l'assaut mais perd 400 hommes et est obligée de reculer.
Une 2e attaque de la division **DEBELLE** n'est pas plus heureuse.
Enfin, le 21 mars, le morne est investi de tous côtés et le 23 les batteries sont établies pour couvrir l'ouvrage de feux mais dans la nuit du 24 au 25, les noirs forcent le passage l'épée à la main et les Français y entrent presque en même temps.
L'armée avait perdu 1 500 hommes dans cette expédition.

Les officiers du régiment blessés sont M. **BEAU** chef de bataillon et **CHAMPION** capitaine.
Le commandant **BEAU** reçu un sabre d'honneur.

Quelque temps après les noirs fatigués demandent à se soumettre et **CHRISTOPHE** puis **DESSALINES** et enfin **Toussaint LOUVERTURE** font leur soumission.
La division **BOUDET** était revenue à Port-au-Prince.

A ce moment la situation de l'armée expéditionnaire réduite à 12 000 combattants était mauvaise ; 5 000 hommes avaient succombé dans les combats, 5 000 autres étaient dans les hôpitaux.
Cependant grâce à la paix, la situation générale du pays s'améliorait, les travaux agricoles, le commerce redeviennent florissants, quand tout à coup au mois de juillet 1802, la fièvre jaune et le mal de Siam se déclarèrent au Cap et au Port-au-Prince. L'épidémie pris de suite un caractère alarmant. Cette circonstance fit espérer à **Toussaint LOUVERTURE** qu'il pourrait bientôt reprendre les armes et il prépara secrètement un soulèvement.

Le général en chef, instruit de ces menées, n'hésita pas à la faire arrêter et conduire en France.
Cet évènement ne produisit pas tout d'abord l'émotion que l'on craignait, mais quand au mois d'août, les noirs apprirent que l'esclavage était rétabli à la Guadeloupe, la révolte éclata. Les généraux noirs firent d'abord cause commune avec les Français mais peu à peu les défections se multiplièrent et l'insurrection fit de grands progrès.

Le général **LECLERC** prit le parti de concentrer ses forces dans l'ouest à St-Marc et à Port-au-Prince et dans le nord.
Au Cap et au mole St-Nicolas, les évacuations ne se firent pas sans combat ; le bataillon de la 68e se distingua dans ces pénibles circonstances.
Le commandant de l'arrondissement du Borgne, **NAVERRES** avait reçu un renfort de 250 hommes provenant des 21e, 56e et 68e demi-brigade ce qui lui donnait 575 hommes.
Le 7 octobre il résolut de faire occuper le poteau Brésillet, il y laissa le détachement de la 68e avec une pièce de 2.
Ces troupes sont bientôt attaquées. Le lieutenant qui commande le détachement est tué. Le sous-lieutenant **VERDET** ne perd pas courage et s'adressant à ses soldats « Vous avez » leur dit-il la mort de votre lieutenant à venger, c'est ici le champ de la victoire, les brigades ne peuvent et ne doivent vous vaincre, bayonnette en avant !
Il réussit par ces paroles énergiques à relever le courage de ses hommes et à chasser l'ennemi.
Le 12 octobre, ces postes sont évacués et de Cdt **du BORGNE** évacue lui-même la ville.
Le 2 novembre 1802, le général **LECLERC** succomba au fléau qui n'avait pas cessé de régner et fut remplacé par le général **ROCHAMBEAU**.
Ce général qui avait toutes les préventions des créoles contre les mulâtres s'aliéna ces derniers qui prirent part à la révolte.

1803

Dès lors la colonie est perdue, toutes les villes tombent successivement au pouvoir des insurgés.
Port-au-Prince est pris, le 10 octobre 1803 et il ne reste bientôt plus aux Français que la ville du Cap, défendue par 2 000 hommes, débris de tous les corps de l'armée expéditionnaire.
Le 30 novembre, cette petite garnison assiégée par les noirs, menacée par la flotte anglaise, évacue le Cap et s'embarque sur les bâtiments français qui étaient restés dans le port.

A peine en mer, ces vaisseaux furent capturés par les Anglais et les quelques hommes qui avaient échappé au climat meurtrier de St-Domingue allèrent succomber sur les pontons de Portsmouth.

Le 1er et le 2e bataillon de la 68e restés en France avaient été envoyés à Genève le 19 août 1803.
Le 24 septembre de la même année un arrêté des consuls réorganise l'armée et rétablit le nom de régiment.
Les deux bataillons de la 68e passèrent alors au 56e régiment (24 octobre 1803).

Le 68e de ligne n'a pas existé de 1803 à 1815.

Ancestramil